

# LA DEFENSE FRANCAISE, HERITAGE ET PERSPECTIVE EUROPEENNE. Intervention du Général J. PELLISTRANDI

vendredi 6 mars 2020, par [Etudiants GRANDES ECOLES](#)

*JÉRÔME PELLISTRANDI, Général 2S de l'armée française, historien et rédacteur en chef de la Revue de Défense Nationale évoque la question de la Défense française dans les années à venir, et la corrélation de cette dernière avec une perspective européenne comme le souhaite tant Emmanuel Macron*

Compte rendu de la conférence : « **La défense française en 2020, entre héritage et perspective européenne** » (14/01/2020)

Avant de parler de perspective, il convenait de faire un bref état des lieux. Monsieur Pellistrandi a déjà commencé par rappeler le caractère historiquement prépondérant de la défense dans le modèle français. En France comme ailleurs on ne peut faire abstraction de l'Histoire pour comprendre le caractère militaire d'un pays : preuve en est jusqu'au Président Mac Mahon, le chef de l'Etat est aussi un guerrier, sur son portrait officiel il est présenté avec l'épée. Aujourd'hui encore le chef de l'Etat est également chef des Armées, ce qui lui donne un pouvoir exorbitant comparé à d'autres chefs d'Etats, à commencer par la chancelière allemande.

Maintenant que les bases sont posées il convient de rappeler à quel point l'année 2020 est importante pour la République française. Non seulement nous commémorerons les 80 ans de l'appel du 18 juin 1940, élément fondateur de l'idée de Résistance autant que de liberté - merci Paul Eluard - mais plus encore nous commémorons la défaite de 40, véritable traumatisme pour les Français et pour chaque président ayant vécu ce moment, c'est-à-dire jusqu'à François Mitterrand. Aussi on fêtera les 50 ans de la mort du Général de Gaulle, symbole pour beaucoup de la Vème République, autant que symbole militaire pour la France et la postérité.

S'il est bien beau de parler de l'héritage de la Vème République, il est un autre évènement qui a constitué l'héritage militaire français, cette fois sous la IVème République : **La crise du Canal de Suez en 1956**. La France, qui vit l'humiliation qui en découle comme un traumatisme, comprend une chose de cet évènement. Si elle veut préserver son autonomie stratégique, il lui faut l'arme nucléaire. Arrivé au pouvoir en 1958, le Général de Gaulle ne se fait pas prier pour arriver à ces fins. Dans la continuité de son prédécesseur, Pompidou s'inscrit dans la logique de guerre froide. Fraichement arrivé en 1974, VGE va lui s'inscrire dans une nouvelle logique avec les premières OPEX en Afrique depuis la décolonisation (opérations au Tchad, au Liban ou encore au Mali). F. Mitterrand, suivant une sorte de gaullo-mitterrandisme, théorie chère à Hubert Védrine, a une volonté de construire une Europe de la défense, ce qu'il initie dès le Traité de Maastricht en 1992.

Cependant dès 1989 et la chute du Mur de Berlin, Laurent Fabius, alors Président de l'Assemblée Nationale voit déjà que pour la première fois depuis des décennies, plus aucune menace ne pèse directement sur la France. Les budgets associés à l'armée peuvent être coupés. 1996 : fin du service militaire, synonyme parallèlement de renoncement à un des outils qui avait structuré la culture autant que la puissance française. **Revenons d'ailleurs sur cet outil stratégique**. Le service militaire français a été mis en place après la défaite de 1871, à une époque où la puissance démographique allemande représentait un danger face auquel il était absolument nécessaire d'avoir des hommes capables de prendre les armes pour se défendre. Et dans ce système Nicolas Sarkozy est le premier président à ne pas avoir connu le feu : nouveau millénaire, nouvelles aspirations, certains diront. Ainsi, les nouvelles générations ont appris à vivre sans cet outil de défense, et ce malgré les engagements français sous couvert de l'OTAN ou de l'ONU.

Ainsi l'armée française voit son nombre de régiments réduit de moitié en 1996, puis viennent les 88 000 emplois supprimés par N. Sarkozy à son arrivée au pouvoir. Il faut attendre 2013 pour que la France se rende compte de l'importance de l'outil militaire français comme ça a été le cas à Bamako, sans quoi la ville serait probablement tombée. Puis vient 2015 : après les attentats du Bataclan, l'armée de terre a été en mesure de projeter 10 000 hommes en 48h sur le territoire national et, pour la première fois depuis 1962, les effectifs de l'armée n'ont pas diminué et le budget a été redressé.

Monsieur Pellistrandi s'est ensuite vu poser la question des opérations extérieures françaises dans le contexte de la défense française. Il faut commencer par remarquer que la France a un rôle très ingrat, notamment en Afrique. Il s'agit de combattre le terrorisme dans ces régions tout en faisant coopérer des pays qui se détestent et des armées souvent défaillantes. Qui plus est dans ces pays, le grand banditisme et les trafics en tout genre jalonnent le sable saharien, alors même que le respect, et plus encore, l'acceptation des frontières en Afrique se rapproche de l'utopie. Mais alors se pose la question de savoir ce que fait la France sur ces territoires, qui ne sont pas les siens. **A ceux qui reprochent une persistance de la Françafrique**, notre invité répond que si la France y intervient c'est parce qu'elle a une dimension protectrice : la deuxième ville malienne en termes de population n'est autre que Montreuil. Parallèlement la France a aussi le devoir de protéger la francophonie. L'objectif est donc de faire comprendre aux autres pays qu'il ne s'agit aucunement de les exploiter mais bien de leur donner les capacités de leur autonomie afin que les déstabilisations potentielles n'aient pas lieu, et qu'elles ne s'exportent pas.

Ensuite, après avoir longuement parlé de la défense française en 2020, qu'en est-il de sa perspective européenne ? Pour l'instant c'est l'OTAN qui assure la défense en Europe, nous reviendrons sur cette formidable machine un peu plus tard. Le principal problème est de faire comprendre que la menace est globale quand les Etats baltes ont essentiellement peur de la Russie, les Grecs de la Turquie et au fond peu de pays sont en phase avec cette approche globale.

Un autre problème tient dans le fait qu'il y a **des différences majeures de vision quant au projet de défense européenne**. Preuve en est avec le problème des drones : quand la France voulait développer des drones pour l'outil de défense, l'Allemagne voyait avant tout la protection des populations et

pour cela imposait comme condition sine qua non un engin bimoteur, par conséquent bien plus coûteux. Mais là n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. On pourrait tout autant citer l'hélicoptère de manœuvre militaire NH90 et ses 23 déclinaisons pour répondre aux besoins très spécifiques de chaque pays.

Monsieur Pellistrandi est ensuite revenu sur la question de l'OTAN. Pour l'instant machine protectrice de l'Europe, mais face au désintérêt des Etats-Unis de Donald Trump, n'y a-t-il pas là un modèle à repenser ? Selon lui l'OTAN a beau être en crise, il reste une grosse machine qui a permis une interopérabilité sans précédent. L'OTAN place normalement tous les pays sur un même pied d'égalité. Seulement il est un pays qui se trouve être une pointure au-dessus des autres. Or le principal problème des Etats-Unis c'est actuellement la Chine, et Trump n'est pas du tout prompt à promouvoir une optique multilatérale.

*Autrefois, à l'époque de l'échec de la Communauté Européenne de Défense (1954), il était trop tôt pour véritablement penser une défense européenne, d'autant que l'OTAN assurait une sécurité puissante et fiable sous l'égide des Etats-Unis. Aujourd'hui avec un portefeuille de plus en plus distant, et un Royaume-Uni qui se retire de l'UE, et qui ne pourra plus mettre son veto à toute forme de projet, le temps est peut être venu d'écouter le vent du changement.*

Propos recueillis par Hugo Lemay et Emma Vignolles, rédigé par Benjamin Sinegre